



Atlas Conseil International Atlas Magazine

L'actualité de l'assurance en Afrique et au Moyen-Orient

Editorial

L'afro-optimisme

À la veille de la célébration du 40^{ème} anniversaire d' Africa Re, le 15 juin 2016 à Kigali, le moins que l'on puisse dire, c'est que le bilan de la société de réassurance panafricaine est un franc succès. De l'inédit.

A la lecture des chiffres, ce constat apparaît comme légitime et mesuré. Les performances réalisées parlent d'elles-mêmes.

Premier réassureur africain avec 718 millions de dollars de primes souscrites en 2014, un ratio combiné brut de 79,92%, des fonds propres de 737 millions USD, un retour sur investissement de 16,08% et une notation A- accordée aussi bien par Standard & Poor's que par A.M. Best.

De plus, la société est devenue très attractive. IRB-Re, le leader de la réassurance brésilienne est entré dans le capital d' Africa Re dès 2012. AXA, le numéro deux mondial de l'assurance y est devenu actionnaire en 2015 avec une participation de 7,15%. Au cours de la même année, Fairfax, le géant canadien des services financiers, fait également son entrée dans le capital avec 7,15%.

Bien au-delà des chiffres, ce succès a été réalisé dans un environnement extrêmement difficile avec des guerres civiles, des crises économiques, des dévaluations monétaires en cascade.

Comme ses confrères du continent, Africa Re a très souvent bataillé à contre-courant, ne serait-ce que pour gommer autant que faire se peut l'érosion des monnaies africaines face au dollar.

Cette réussite bouleverse toutes les idées reçues. Une société de réassurance qui a pour actionnaires, dès 1976, des dizaines d'États africains, qui fonctionne selon les standards internationaux et qui fait fructifier de l'argent public, c'est dans le contexte actuel tout à fait unique.

Atlas Conseil International

ACI 25, rue Ibn Charaf, 1002, Le Belvédère, Tunis Tunisie
Tél.: (216) 71 28 70 96 Fax: (216) 71 28 76 24

Web: www.atlasconseil.com.tn Mail: general@atlasconseil.com.tn

Site web d'Atlas Magazine: www.atlas-mag.net

SCOR
The Art & Science of Risk

ZOOM p. 2

FOCUS p. 3 - 26

Dossier spécial

Africa Re: un exemple de réussite

ACTUALITES p. 27 - 33

Nouvelles du monde de l'assurance

AGENDA & MOUVEMENTS p. 34 - 35

Afrique:

Le taux de pénétration de l'assurance reste faible malgré le boom économique

Suite page 27

Inde:

Agréments pour 23 réassureurs non-résidents

Suite page 29

Tunisie:

La CARTE Assurances à l'heure numérique

Suite page 30

Arabie Saoudite:

L'Arabie Saoudite victime de nombreuses cyber-attaques

Suite page 31

Allemagne:

Abaissement du taux de rendement garanti

Suite page 33

إعادة
Saudi Re
saudi-re.com

SAVARe
www.sava-re.si



Cliquez-ici
pour rejoindre
Atlas Magazine
sur Facebook



Cliquez-ici
pour rejoindre
Atlas Magazine
sur Twitter



La micro-assurance en Afrique

Munich Re publie un rapport sur la micro-assurance en Afrique. Selon les 96 pages de cette publication, le nombre d'assurés à ces produits a augmenté de 30% à 61,9 millions de personnes entre 2011 et 2014. Le montant total des primes de micro-assurance atteint aujourd'hui 650 millions USD. Même si de nombreux produits de micro-assurance ont vu le jour dans les branches agricole et maladie, c'est en assurance vie que leur part de marché est la plus importante. L'évolution des nouvelles technologies, notamment les téléphones mobiles, a favorisé le développement de la micro-assurance dans de nombreux pays. C'est le cas au Ghana où 50% de assurés souscrivent des polices via leur téléphone cellulaire. L'Afrique du Sud, le Maroc, le Ghana et la Zambie connaissent une croissance importante de la micro-assurance.

Surcapacité dans l'assurance maritime

L'année 2015 n'a pas été favorable aux assureurs maritimes. Les taux de fret ont nettement reculé alors que des sinistres importants ont eu lieu. C'est le cas notamment de l'explosion dans le port de Tianjin dont la dernière estimation s'élève à deux milliards USD pour la partie transport. A cela s'ajoutent les sinistres Høegh-Osaka, Norman Atlantic, Cemfjord ou Bulk-Jupiter. La concurrence sur ce marché n'en finit plus de se durcir. De nouveaux acteurs ont fait leur apparition, provoquant ainsi une large surcapacité. L'arrivée de nouveaux syndicats auprès du Lloyd's survient en même temps que le mouvement de consolidation chez les courtiers et assureurs. Les sociétés d'assurance japonaises sont notamment à la recherche de la taille critique depuis 2013. En 2014, les primes d'assurance collectées ont connu un fléchissement de 3,2% à 32,6 milliards USD. Les chiffres pour 2015 ne sont pas encore publiés.

Recrudescence des catastrophes naturelles au mois d'avril 2016

Selon Impact Forecasting, le mois d'avril 2016 a connu les pires catastrophes naturelles depuis cinq ans. Deux séismes majeurs ont affecté le sud du Japon. Au moins 66 personnes y ont perdu la vie et plus de 4000 autres ont été blessées. Plus de 70 000 sinistres ont été répertoriés dans la branche non vie. Les pertes économiques sont estimées à plus de 10 milliards USD. Les assureurs devraient intervenir à hauteur de 2 milliards USD. En Équateur un tremblement de terre de magnitude 7,8 a touché le nord-ouest du pays. Plus de 660 personnes sont décédées et près de 18 000 ont été blessées. Le coût économique de cet événement devrait atteindre 3 milliards USD. Aux États-Unis, cinq tempêtes ont frappé le pays causant plus 4 milliards USD de dommages. Environ 75 % de ce montant sera à la charge des assureurs. A Houston, l'inondation du métro, survenue après des pluies torrentielles, a engendré un sinistre important évalué à au moins 1 milliard USD. A cela s'ajoutent les trombes d'eau qui se sont abattues sur certaines provinces de l'Argentine et dont la perte estimée est de 1,3 milliard USD. D'autres inondations importantes sont survenues dans de nombreux pays dont l'Angola, l'Afghanistan, l'Arabie Saoudite, le Chili, la Chine, l'Équateur, Haïti, l'Inde, Oman, l'Ouganda, la Russie, la Somalie, l'Uruguay et le Yémen.

Les plus lus sur www.atlas-mag.net

Atlas Magazine vous propose chaque mois le top des articles les plus lus sur son site: www.atlas-mag.net

- | | | | |
|---|--|---|--|
| 1 | L'assurance dépendance, une nouvelle niche pour les assureurs | 4 | Maroc: 43ème assemblée générale de l'Organisation Africaine des Assurances |
| 2 | L'assurance dans les pays de l'Union Générale Arabe d'Assurance (UGAA) | 5 | Afrique de l'Est, la croissance des bénéfices des assureurs va ralentir |
| 3 | Marché de l'assurance en Turquie: résultats 2014 | 6 | Le marché sénégalais de l'assurance: 2011-2015 |



Africa Re: un exemple de réussite

Africa Re est un exemple de réussite. Dans une Afrique instable, morcelée, tiraillée entre plusieurs courants et soumise à diverses influences, la compagnie a su rassembler autour d'elle les énergies de tout un continent en mal de reconnaissance.



Au fil des années, la société a réussi à s'imposer comme un géant panafricain. Ce couronnement a changé le paysage de l'assurance et de la réassurance de tout le continent.

Aujourd'hui, après 40 ans d'activité, Africa Re figure parmi les plus grands réassureurs mondiaux. Elle souscrit 689 millions USD dans plus de 60 pays, dispose de plusieurs filiales et bureaux régionaux.

Elle bénéficie d'une notation A- délivrée par les deux plus grandes agences mondiales Standard & Poor's et A.M. Best. Personne n'imaginait un tel succès.

Une naissance difficile

Le besoin de doter le marché africain d'une société de réassurance continentale s'est fait sentir dès le début des années 70. Malheureusement le contexte de l'époque n'incitait pas à une telle prise de risque. Le projet s'annonçait d'autant plus difficile que l'Afrique manquait cruellement de ressources humaines et matérielles et que les disparités politiques, économiques, culturelles et linguistiques semblaient insurmontables. A l'époque, l'activité de réassurance était réservée aux seules sociétés traditionnelles des pays économiquement matures.

Ces obstacles n'ont pas découragé les initiateurs du projet. Le 24 février 1976, Africa Re est née à Yaoundé (Cameroun) avec un capital autorisé de 15 millions USD⁽¹⁾. La Banque Africaine de Développement (BAD)⁽²⁾ et 36 Etats membres de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en sont les premiers actionnaires⁽³⁾.

Les objectifs de la société sont clairs. Elle a pour mission de mobiliser les ressources financières, d'accroître les capacités de réassurance du

marché, de diminuer au maximum les sorties de devises en dehors du continent et de soutenir le développement économique africain.



Africa Re House à Lagos (Nigeria)

⁽¹⁾ Capital autorisé 15 millions USD, capital souscrit 10 millions USD, capital libéré 4,6 millions USD

⁽²⁾ La BAD est l'initiatrice du projet Africa Re dès 1971

⁽³⁾ Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Tchad, Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Kenya, Lybie, Madagascar, Mali, Mauritanie, Ile Maurice, Maroc, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie



La compagnie nouvellement créée débute ses opérations à Accra (Ghana). Elle s'installe quelques mois plus tard, à Lagos (Nigeria), qui deviendra son siège officiel.

En 1980, soit quatre ans après sa naissance, Africa Re ouvre un premier bureau régional au Maroc, suivent ensuite ceux du Kenya (1982) et de la Côte d'Ivoire (1987).

Une jeunesse mouvementée

Au tournant des années 80-90, les problèmes socio-économiques perdurent. L'instabilité politique atteint une grande partie de l'Afrique. Ce contexte pèse lourd sur l'activité des entreprises, menaçant certaines de disparition. Les plans d'ajustement structurel et monétaire imposés par le Fonds Monétaire International (FMI), aggravent la situation et fragilisent le secteur de l'assurance et de la réassurance. Le futur d'America Re s'annonce alors plus qu'incertain.

Pour faire face à cette situation critique, le conseil d'administration décide, en 1990, de faire passer le capital à 30 millions USD et d'ouvrir l'actionariat aux sociétés africaines et étrangères.

En 1992, d'autres Etats africains, convaincus par le potentiel de la société, rejoignent Africa Re faisant passer le nombre d'actionnaires étatiques de 36 à 41⁽¹⁾.

L'âge adulte

La fin de l'apartheid⁽²⁾ en Afrique du Sud marque un tournant dans l'évolution d'America Re. En 1995 un bureau de contact est créé à Johannesburg. Ce dernier se transforme en filiale en 2004. La société est désormais non seulement présente aux quatre coins du continent mais elle a surtout accès au plus important marché africain de l'assurance. Aujourd'hui, l'Afrique du Sud comptabilise à elle seule près du tiers des primes de la société.

En 1997, America Re procède à une deuxième augmentation de capital. Ce dernier est porté de 30 à 50 millions USD. Les ressources financières générées par cette opération facilitent l'expansion de la société. Au cours de la même année, un bureau de contact est ouvert à Maurice. Il se transforme en bureau régional, en 2003.



Vue de Johannesburg. Crédit photo: naeem mayet

⁽¹⁾ [Voir détails en annexe II](#)

⁽²⁾ L'apartheid, mot d'origine africaine, signifiant «séparation». L'apartheid est une politique dite de «développement séparé» affectant des populations selon des critères raciaux ou ethniques. Cette politique a été introduite en Afrique du Sud par le parti national à partir de 1948. Elle a été abolie le 30 juin 1991.



TAN RE - TANZANIA REINSURANCE COMPANY LIMITED

Reinsurance at its best

8/9th Floor, TAN-RE House - Longido Street - PO Box 1505, Dar Es Salaam, TANZANIA

Tel: +255 22 2922341/3 - Fax: +255 22 2922344 - Email: mail@tan-re.co.tz

www.tan-re.co.tz



En 2000, la société construit son propre siège « Africa Re House » dans le quartier commercial Victoria Island à Lagos. D'autres locaux seront ultérieurement bâtis, notamment à Abidjan en 2001, à Nairobi en 2003 et à Casablanca en 2005. L'acquisition de ces nouveaux sièges démontre la volonté de croissance de la compagnie à l'échelle continentale.

En 2001, une troisième augmentation de capital est réalisée. Ce dernier passe alors de 50 à 100 millions USD. Le développement de la société continue. Toujours en 2001, un bureau de contact est créé au Caire (Egypte), il est érigé en bureau régional en 2004. Cette nouvelle structure parachève la couverture territoriale du nord-est de l'Afrique.

Autour des années 2004 et 2005, quatre institutions financières ⁽¹⁾ entrent à hauteur de 20% dans le capital.

Quelques années plus tard, c'est-à-dire en 2007, le conseil d'administration décide une quatrième augmentation du capital qui passe à 500 millions USD. Cette opération donne une nouvelle dimension au réassureur africain qui dispose dorénavant de la capacité requise pour souscrire plus d'affaires et conforter sa présence dans les différents marchés du continent.

En 2010, Africa Re inaugure au Caire une filiale dédiée à la réassurance islamique. Dénommée Africa Retakaful, la société opère essentiellement dans la zone MENEА ⁽²⁾.

En 2011, un bureau local ouvre ses portes en Ethiopie. Il vient renforcer la présence de la société en Afrique Orientale et maximiser les opportunités d'affaires dans cette région stratégique.

Augmentation de capital: chronologie

	Capital autorisé en USD	Date
Capital initial	15 millions	1976
1^{ère} augmentation de capital	De 15 à 30 millions	1990
2^{ème} augmentation de capital	De 30 à 50 millions	1997
3^{ème} augmentation de capital	De 50 à 100 millions	2001
4^{ème} augmentation de capital	De 100 à 500 millions	2007
Capital actuel	500 millions	2014

(1) En 2004, la Société Financière Internationale SFI (8%). En 2005, l'Institution allemande de financement et de développement DEG (8%), la banque d'affaires néerlandaise FMO (1%) et PROPARCO filiale de l'Agence Française de Développement (3%).

(2) MENEА : acronyme de « Middle East and North East Africa » (Moyen-Orient et Afrique du Nord-Est)

GROUPE COLINA DEVIENT SAHAM ASSURANCE

VOUS AVANCEZ, NOUS SOMMES LÀ.

Saham Assurance, coassureur leader présent en Afrique et au Moyen-Orient, s'engage tous les jours auprès des particuliers, professionnels et entreprises pour qu'ils avancent, réalisent leurs projets et envisagent l'avenir en toute confiance.

SAHAM Assurance
Avancez librement

www.sahamassurance.com



L'âge mûr

Après plusieurs années d'expansion à marche forcée, Africa Re a non seulement réussi à tenir tête aux réassureurs traditionnellement présents sur le continent, mais a également su attirer en son sein des entreprises étrangères au continent. C'est ainsi qu'en 2012 IRB-Brasil Re, premier réassureur brésilien, entre dans le capital de la société. Cette alliance permet à Africa Re d'obtenir le statut d'opérateur au Brésil, d'étendre ses activités à l'Amérique latine et de bénéficier, entre autres, de l'expertise technique de son homologue sud-américain.

En février 2015, Axa, leader mondial de l'assurance devient actionnaire d'America Re avec une

participation de 7,15%. En mars de la même année, le groupe canadien Fairfax Financial Holdings acquiert également une participation de 7,15% pour un montant de 61 millions USD.

Ces actionnaires ont racheté les parts des Institutions de Financement du Développement (SFI, DEG et FMO) qui sont, conformément à leur stratégie de placement, sortis de l'actionnariat.

Le réassureur africain dispose désormais d'appuis de taille et d'une capacité financière à la mesure de ses ambitions, à savoir, consolider sa place de numéro un de la réassurance en Afrique.

Dans cette perspective, Africa Re ouvrira en juillet 2016 un nouveau bureau local au Soudan.



Africa Re a obtenu en 2012 le statut d'opérateur au Brésil
© Klaus with K CC BY-SA 3.0



Après plusieurs années d'expansion à marche forcée, Africa Re a non seulement réussi à tenir tête aux réassureurs traditionnellement présents sur le continent mais a également su attirer en son sein des entreprises étrangères au continent



NASCO



Africa Re sous la loupe des agences de notation

A son arrivée sur le marché sud-africain, de loin le plus développé du continent, Africa Re a entrepris de se soumettre en 1995 à la notation locale de Fitch IBCA, qui lui a accordé la note A.

En 1998, Standard & Poor's (S&P) attribue la note « BBB » à Africa Re. Cette notation, qui intervient une année après la seconde augmentation de capital, projette la compagnie au-devant de la scène internationale.

Dès lors, Africa Re entre dans le cercle des grands réassureurs. Elle augmente progressivement ses fonds propres pour satisfaire aux exigences du marché international soumis aux diktats des agences de notation.

En 2002, soit une année après sa troisième augmentation de capital, A.M. Best attribue la note A- avec perspective stable au réassureur africain.

En 2004, Africa Re figure parmi les 150 premiers réassureurs mondiaux. Une année plus tard, Standard & Poor's fait passer la notation de la société de « BBB » à « BBB+ » avec perspective stable.

En 2009, la même agence rehausse la note de crédit et de solidité financière d' Africa Re de BBB+ à A- (excellent) avec perspective stable.

La stratégie d' Africa Re continue de porter ses fruits. En 2013, S&P classe la société parmi les 40 plus grands groupes de réassurance dans le monde et par là même, premier réassureur en Afrique et au Moyen-Orient.

A.M. Best n'est pas en reste. En 2014, l'agence de notation américaine salue une nouvelle fois la bonne santé financière du réassureur, en portant sa perspective de stable à positive. Elle maintient sa note de solidité financière à A- (excellent).

Les agences de notation sont unanimes à saluer la forte capitalisation de la compagnie, son excellente position concurrentielle sur le continent, son portefeuille géographiquement diversifié, l'amélioration de sa gestion des risques et sa politique prudente de souscription et d'investissement.

Les performances réalisées sont d'autant plus méritoires qu'elles interviennent dans un cadre africain marqué par une instabilité politique et économique. Cet environnement pénalise in fine Africa Re.

Evolution des notations d' Africa Re

Date	A.M. Best	Standard & Poor's
1998	-	BBB
2002	A- avec perspective stable	BBB
2005	A- avec perspective stable	BBB+
2009	A- avec perspective stable	A- avec perspective stable
2014	A- avec perspective positive	A- avec perspective stable
2015	A- avec perspective positive	A- avec perspective stable



WE'RE COMMITTED TO SUSTAINABILITY BY BUILDING CAPACITY.

www.continental-re.com Lagos | Douala | Nairobi | Abidjan | Tunis | Gaborone



Pan-African commitment made local



Chronologie des faits

1976

Le 24 février 1976, la compagnie africaine de réassurance est créée à Yaoundé au Cameroun avec un capital souscrit de 10 millions USD

1977

- Démarrage des activités d'Africa Re à Accra (Ghana)
- Transfert des opérations à Lagos (Nigeria)

1978

- Souscription des premières affaires à partir de son siège de Bookshop House à Lagos

1980

Création du bureau régional de Casablanca (Maroc)

1982

Création du bureau régional de Nairobi (Kenya)

1987

Création du bureau régional d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

1990

1^{ère} augmentation de capital social qui passe à 30 millions USD

1995

- Création d'un bureau de contact à Johannesburg (Afrique du Sud) qui se transforme en bureau régional en 2004
- Première notation locale: « A » octroyée par Fitch IBCA, Afrique du Sud

1997

- 2^{ème} augmentation du capital (de 30 à 50 millions USD)
- Création d'un bureau de contact à Port-Louis (Ile Maurice). Ce dernier se transforme en 2003 en bureau régional, basé à Ebène

1998

Standard & Poor's attribue la note « BBB » à Africa Re

2000

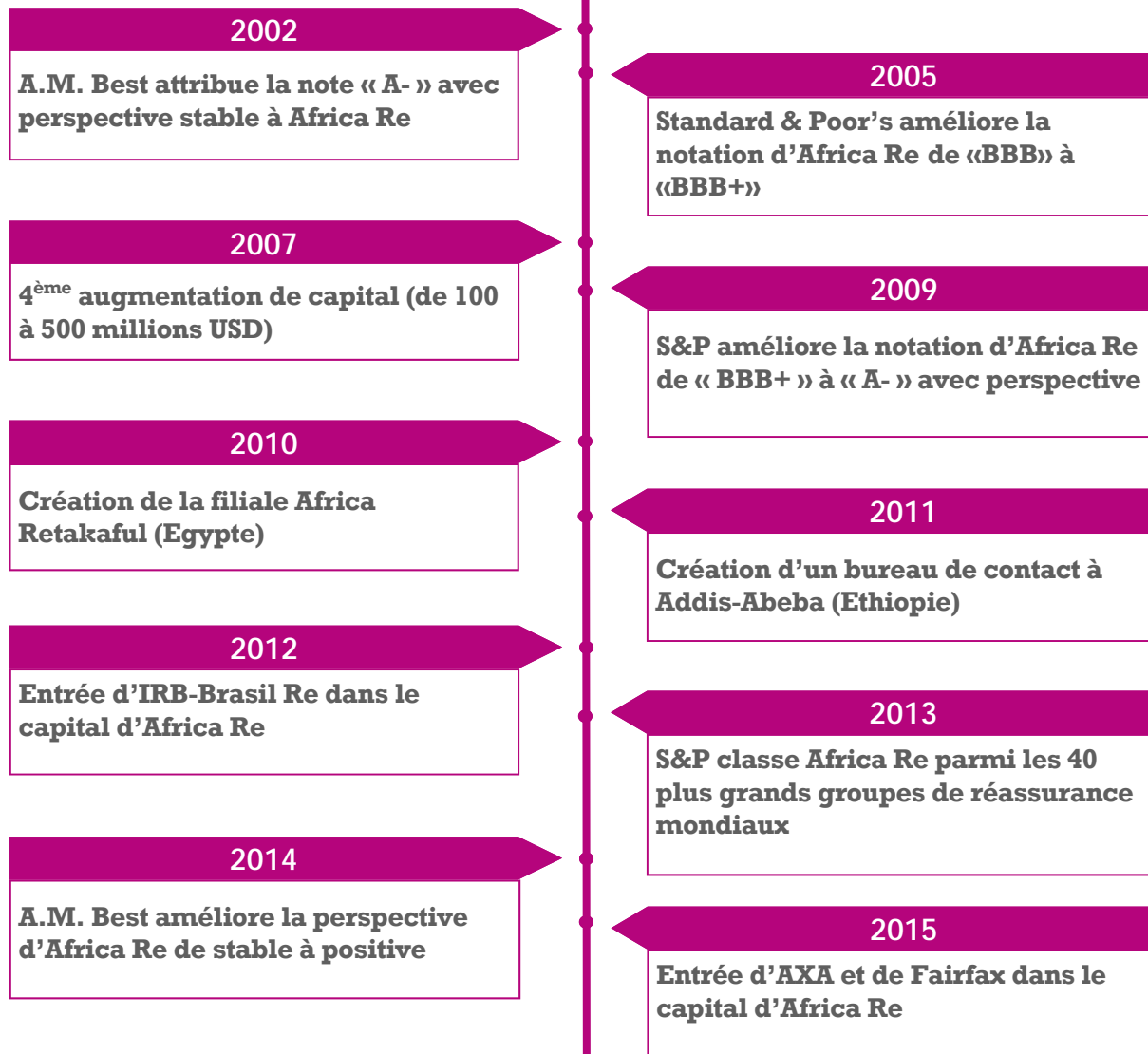
Inauguration du nouveau siège d'Africa Re à Lagos (Nigeria)

2001

- 3^{ème} augmentation de capital (de 50 à 100 millions USD)
- Création d'un bureau de contact au Caire (Egypte) qui se transforme en bureau régional en 2004



Chronologie des faits



Addis-Abeba où Africa Re a ouvert un bureau en 2011
© VBzi CC BY 2.0



Cessions légales

L'accord portant création d'Africa Re stipule que tous les assureurs des Etats membres doivent céder 5% de leurs traités de réassurance à la société panafricaine. Cette mesure a permis à Africa Re nouvellement créée de mieux se positionner sur un marché dominé à l'époque par les grands groupes internationaux comme Scor, Munich Re, Swiss Re, Hannover Re,...

Grâce à une politique de proximité assurée par des bureaux régionaux très actifs, Africa Re a réussi petit à petit à se faire accepter comme un réassureur commercial qui cote et apérite aussi bien des traités que des risques facultatifs.

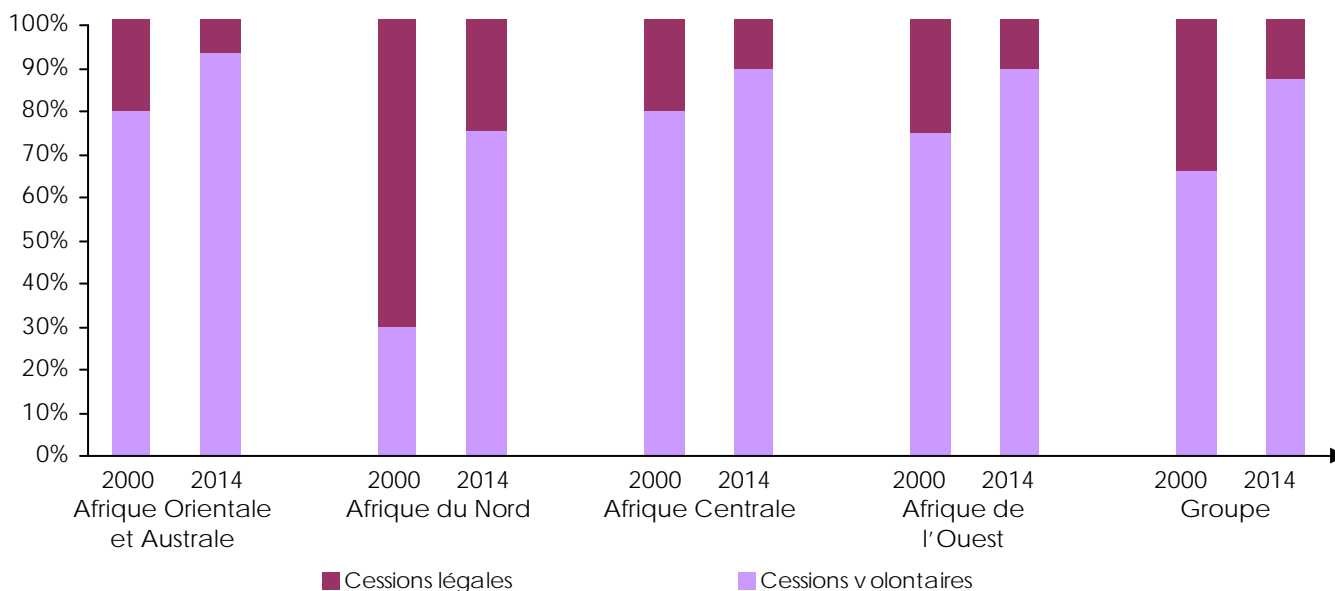
Aujourd'hui, après 40 ans d'existence, les cessions légales ne représentent qu'un pourcentage relativement faible du chiffre d'affaires global de la société. De près de 100% du chiffre d'affaires en 1978, ces cessions légales passent à 9% à fin 2014.



Crédit photo: stevepb

Ces proportions varient d'une région à l'autre du continent.

Cessions légales/Cessions volontaires: comparatif 2000-2014



Source: Africa Re

C'est la zone Afrique Orientale et Australe qui cède le plus de cessions non obligatoires. En 2014, les cessions légales ne représentent que 5% du total des affaires souscrites dans cette région.

A l'opposé, c'est le portefeuille Afrique du Nord qui comptabilise le taux de cessions légales le plus élevé, 25% en 2014. Ce taux a fortement chuté depuis l'année 2000 où il était de 70%.



Actionnariat

Initialement composé exclusivement d'Etats africains associés à la BAD, l'actionnariat actuel d'Africa Re est très diversifié. Il comprend des Etats africains, des sociétés d'assurance et de réassurance africaines, des institutions financières internationales et des assureurs et réassureurs étrangers.

Actionnariat au 31-12-2015

Actionnariat au 31-12-2015 ⁽¹⁾		
41 Etats membres de l'Union Africaine	33,59%	
111 compagnies africaines d'assurance et de réassurance	32,85%	
Banque Africaine de Développement (BAD)	8,17%	
Actionnaires non africains	IRB-Brasil Re	8,17%
	AXA Africa Holding	7,15%
	Fairfax Financial Holding	7,15%
	PROPARCO	2,92%

Source: Africa Re

⁽¹⁾ [Voir détails en Annexe II](#)

Société Sénégalaise de Réassurances

Le pari de l'Efficacité

39, Avenue Georges Pompidou, BP: 386 Dakar - SENEGAL
 Tél.: (+221) 33 822 80 89 / Fax: (+221) 33 821 56 52
 Email: senre@senre.sn / Site web : www.senre.sn

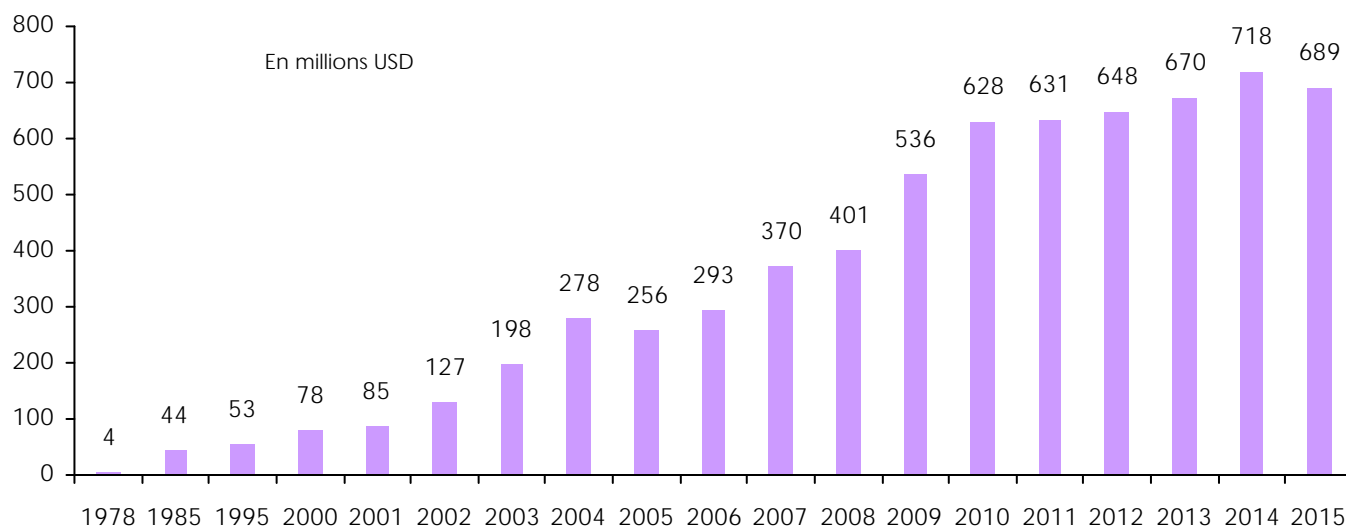


Africa Re, une entreprise rentable

Au 31.12.2014, Africa Re c'est :

- un chiffre d'affaires de 718 millions USD
- un capital social libéré de 294 millions USD
- des fonds propres de 737 millions USD
- un effectif de 236 personnes
- un réseau de six bureaux régionaux, deux filiales et un bureau local ⁽¹⁾
- une notation de A- avec perspective positive par A.M. Best et de A- avec perspective stable de Standard & Poor's
- le premier réassureur africain ⁽²⁾

Evolution du chiffre d'affaires (période: 1978 ⁽³⁾ -2015)



Source : Atlas Magazine

⁽¹⁾ [Voir détails en annexe I](#)

⁽²⁾ Voir Annuaire Réassurance 2016, Atlas Magazine www.atlas-mag.net/article/special-annuaire-reassurance-2016

⁽³⁾ Date de la publication du premier bilan d'Africa Re



Malgré un environnement marqué par la récession économique, les guerres civiles récurrentes et une forte dévaluation des monnaies africaines face au dollar américain, Africa Re a enregistré une croissance soutenue de son chiffre d'affaires, et ce, depuis sa création.

La baisse du chiffre d'affaires de 2005 est due à un changement de méthode de comptabilisation. Au cours de l'année précitée, Africa Re abandonne le système comptable triennal du Lloyd's au profit de celui prévu par la norme IFRS qui est annuel.

En 2015, le volume des primes émises enregistré, pour la deuxième fois depuis la création de la société un léger recul. Il passe de 717,5 millions USD en 2014 à 689,3 millions USD à fin 2015, soit une diminution de 3,9%. Cette baisse est due à la forte érosion en 2014 de certaines monnaies africaines face au dollar américain. C'est le cas notamment du Rand sud-africain qui a perdu 33% de sa valeur en un an, du dinar algérien (-22%) et du Naira nigérian (-9%).

Nous reprenons ci-dessous l'évolution des monnaies des principaux marchés africains face au dollar.

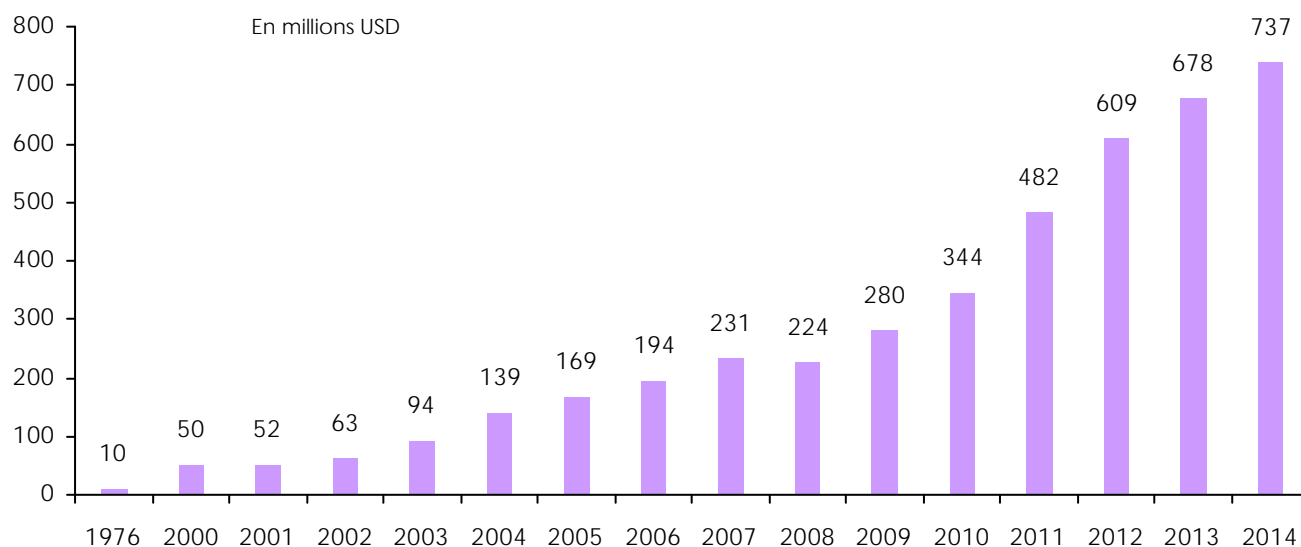
Evolution des monnaies africaines face au dollar américain

Pays	Devise	1978 ⁽¹⁾	1990	2000	2010	2014	2015	Taux de Variation 1978-2015
Algérie	DZD	1\$=3,9 DZD	1\$=7,8 DZD	1\$=75,9 DZD	1\$=75,8 DZD	1\$=88,3 DZD	1\$=107,6 DZD	-2659%
Afrique du Sud	ZAR	1\$=0,9 ZAR	1\$=2,6 ZAR	1\$=7,6 ZAR	1\$=6,6 ZAR	1\$=11,6 ZAR	1\$=15,4 ZAR	-1611,1%
Angola	AON	1\$=6,04 AON	1\$=6,04 AON	1\$=6 AON	1\$=92,9 AON	1\$=102,9 AON	1\$=136 AON	-2151,6%
Egypte	EGP	1\$=0,4 EGP	1\$=1,4 EGP	1\$=3,9 EGP	1\$=5,8 EGP	1\$=7,2 EGP	1\$=7,8 EGP	-1850%
Ethiopie	ETB	1\$=2,1 ETB	1\$=1,8 ETB	1\$=8,2 ETB	1\$=16,8 ETB	1\$=20,4 ETB	1\$=21,4 ETB	-919%
Kenya	KES	1\$=7,7 KES	1\$=20,1 KES	1\$=78,1 KES	1\$=83,3 KES	1\$=92,3 KES	1\$=104,2 KES	-1253%
Libye	LYD	1\$=0,3 LYD	1\$=0,2 LYD	1\$=0,5 LYD	1\$=1,3 LYD	1\$=1,2 LYD	1\$=1,4 LYD	-366,6%
Maroc	MAD	1\$=4,5 MAD	1\$=7,2 MAD	1\$=10,5 MAD	1\$=8,5 MAD	1\$=9 MAD	1\$=9,9 MAD	-120%
Nigéria	NGN	1\$=0,6 NGN	1\$=7 NGN	1\$=110,5 NGN	1\$=153,3 NGN	1\$=184,2 NGN	1\$=201,4 NGN	-33466,6%
Tunisie	TND	1\$=0,4 TND	1\$=0,8 TND	1\$=1,4 TND	1\$=1,5 TND	1\$=1,9 TND	1\$=2 TND	-400%
FCFA	XOF	1\$=225,6 XOF	1\$=238,7 XOF	1\$=699,3 XOF	1\$=504,7 XOF	1\$=539,6 XOF	1\$=600,3 XOF	-166%

⁽¹⁾ Date de publication du premier bilan d' Africa Re

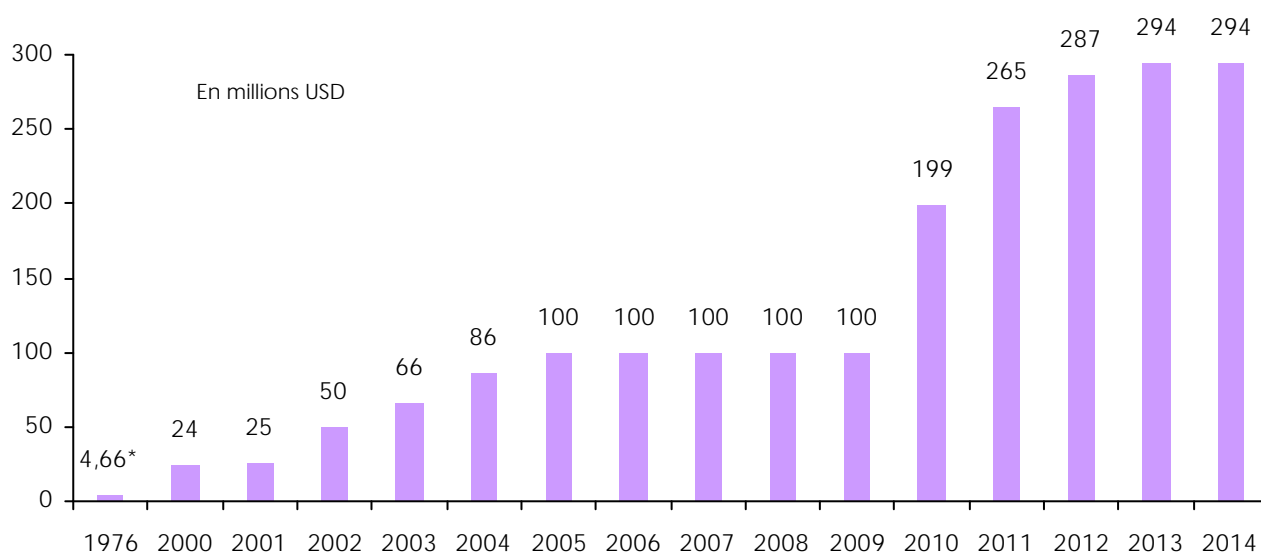


Evolution des fonds propres: 1976-2014



Source : Atlas Magazine

Evolution du capital libéré: 1976-2014



* Capital libéré 4 600 000 USD, capital autorisé 15 000 000 USD, capital souscrit 10 000 000 USD

Source : Atlas Magazine

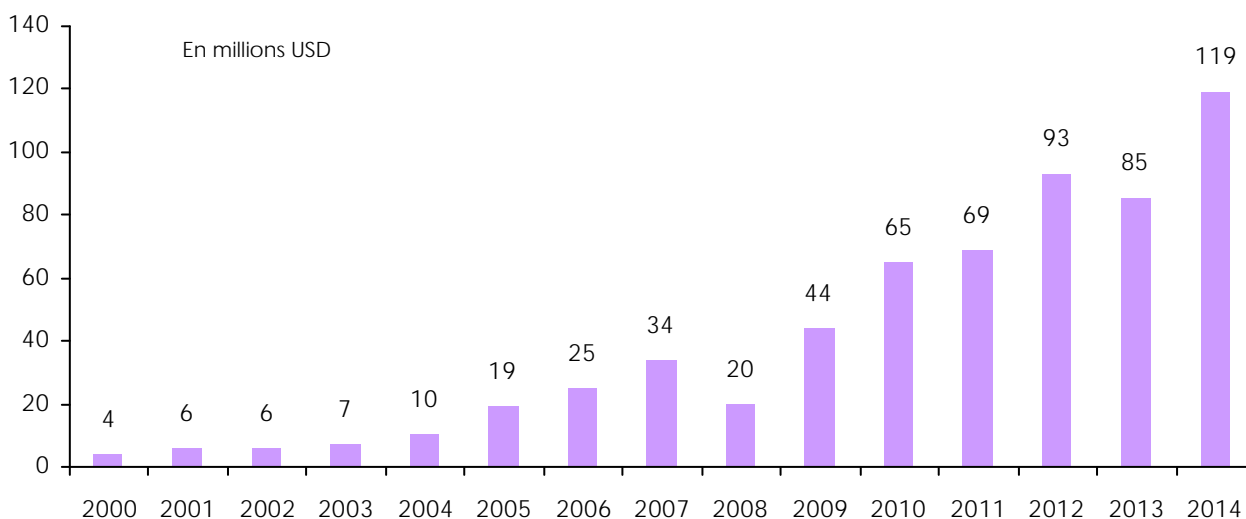


De 2000 à 2015, les fonds propres de la société ont été multipliés par 15, passant de 50 millions USD à 737 millions USD. Ce taux de croissance des fonds propres est nettement supérieur à celui enregistré par les primes qui ont été multipliées par près de 9.

Alors que les fonds propres, au cours de la période considérée, ont été multipliés par 15, le capital social libéré est passé de 24 millions à 294 millions USD, soit 12 fois plus que la période initiale. Ce léger décalage entre augmentation des fonds propres et du capital dénote un souci de consolidation des assises financières de l'entreprise, au détriment d'une politique de distribution des dividendes aux actionnaires.

La consolidation des fonds propres est menée sur deux fronts : augmentation du capital social et constitution d'importantes réserves à partir des bénéfices réalisés.

Evolution du résultat net: 2000-2014



Source : Atlas Magazine

En 2014, le résultat net d'Africa Re franchit la barre symbolique des 100 millions USD à 119 millions USD, soit un retour sur investissement de 16,08% sur un an. Ce taux est considéré comme très élevé dans le contexte actuel de la réassurance mondiale.

C'est à partir de 2009 que le résultat net marque une forte tendance haussière : +48% en 2010, +35% en 2012, +40% en 2014.

Au cours des 15 dernières années (de 2000 à 2014), le total des bénéfices réalisés est de 606 millions USD, soit près de deux fois le capital actuellement libéré.

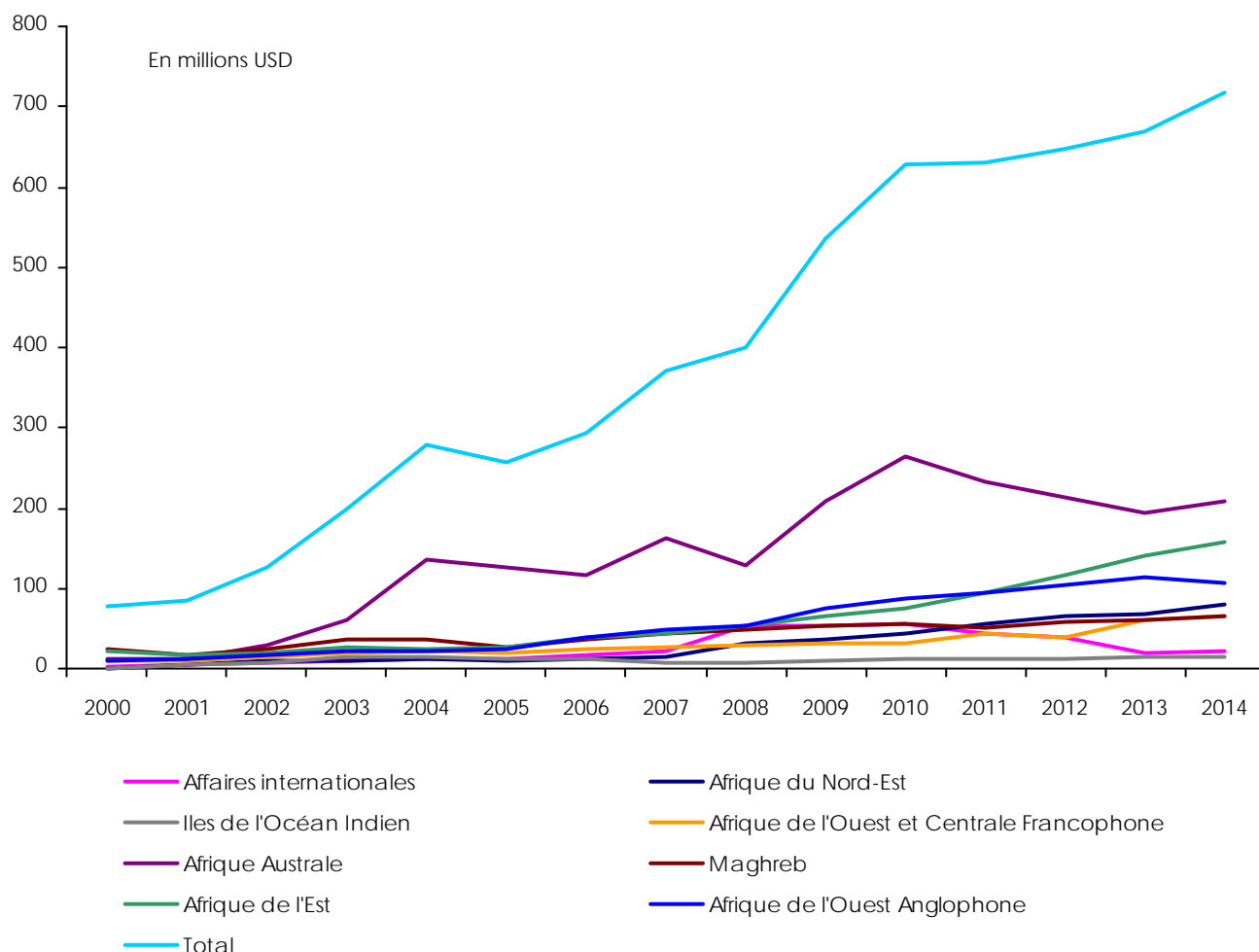
La politique d'affectation des bénéfices

Comme mentionné plus haut, Africa Re privilégie le renforcement des fonds propres au détriment d'une politique de distribution de dividendes. En 2014, seuls 16,15 millions USD ont été distribués aux actionnaires, soit environ 14% du bénéfice réalisé. Avec près de 15,5% de distribution sous forme de dividendes, l'année 2013, est dans la même ligne que 2014. Le même scénario se retrouve en 2012, avec une distribution de 14% des bénéfices.



Primes par région

Evolution des primes par région : 2000-2014



Source : Atlas Magazine

Focalisée lors de sa création sur trois zones principales: le Maghreb, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest, la souscription s'est progressivement déplacée vers l'Afrique Australe qui, en 2004 et en 2005, concentrait à elle seule près de la moitié des primes acceptées (49%). Depuis cette date, un rééquilibrage a été amorcé, réduisant année après année la part des primes

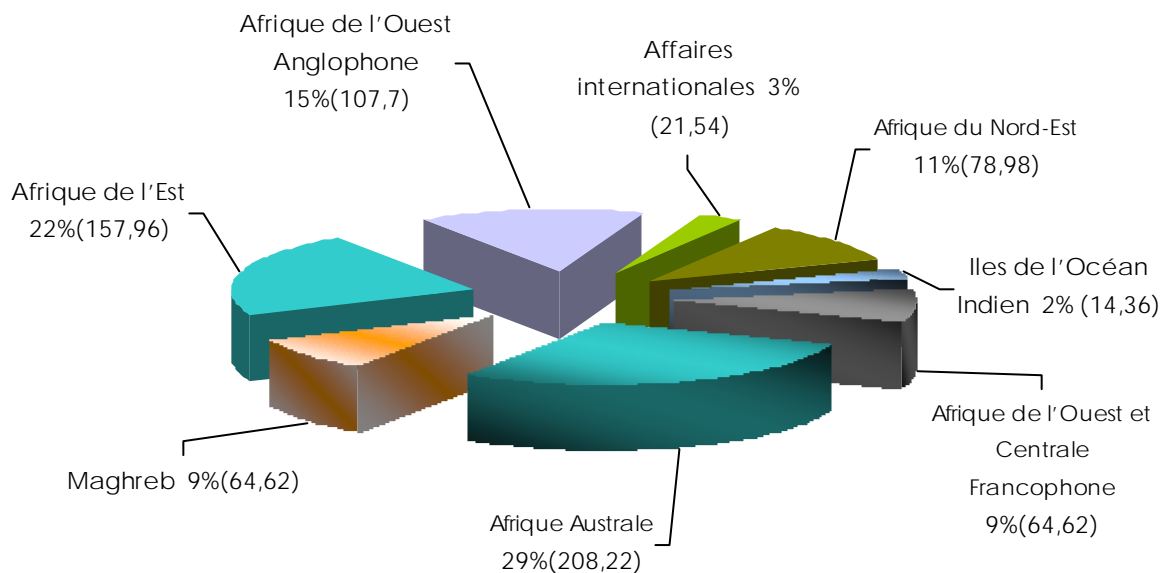
souscrites dans le cône sud de l'Afrique et en particulier en Afrique du Sud.

Cet ajustement profite à l'Afrique de l'Est et de l'Ouest anglophone qui progressent lentement. Le Kenya d'un côté et le Nigéria de l'autre, représentent les futurs hubs de la réassurance africaine.



Ventilation des primes par région en 2014 ⁽¹⁾

Chiffres en millions USD



Total primes 2014: 718 millions USD

En 2014, l'Afrique australe reste toujours en tête des zones de souscription avec 29% du chiffre d'affaires total de la compagnie. L'Afrique de l'Est et de l'Ouest anglophone arrivent en deuxième et

troisième position avec respectivement 22% et 15%. Les souscriptions internationales et dans des Iles de l'Océan Indien restent en retrait avec 3% et 2% du volume global des primes.



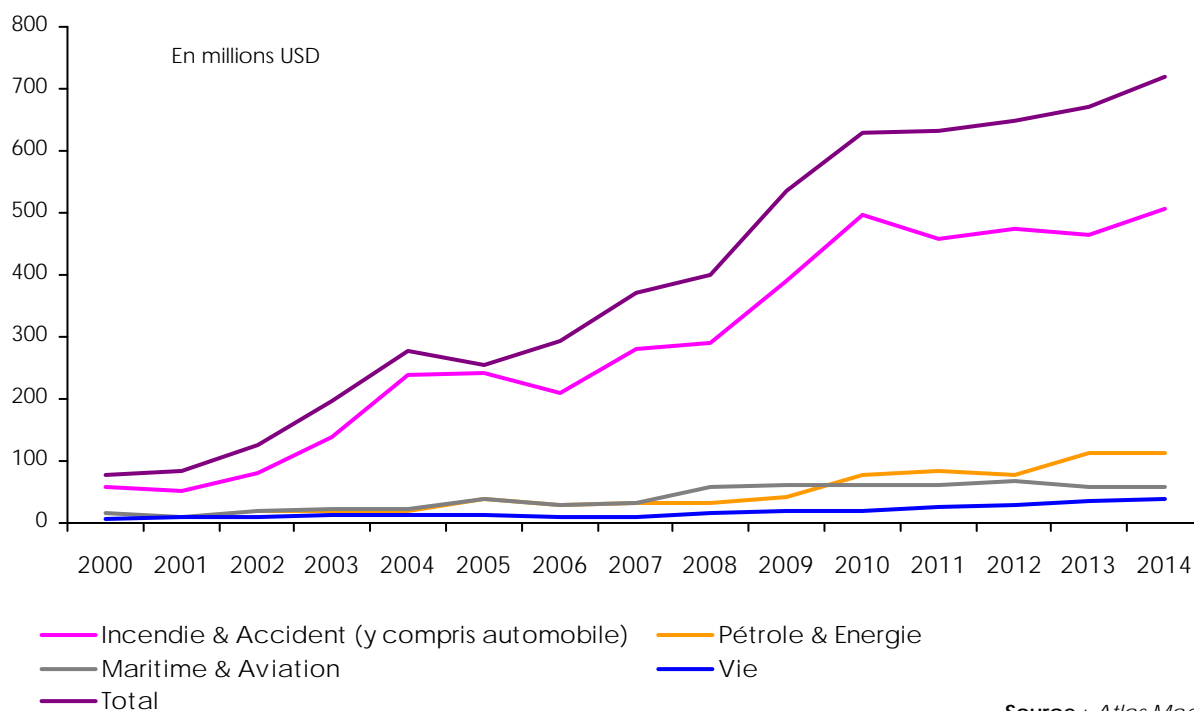
Lagos, Nigéria © Clara Sanchiz CC BY-SA 2.0

⁽¹⁾ Chiffres entre parenthèses = primes en millions USD



Primes par branche

Evolution des primes par branche: 2000-2014



Source : Atlas Magazine

Le graphe ci-dessus fait ressortir un important gap entre deux groupes de risques : les dommages aux biens et l'automobile d'un côté, et les risques transport, énergie et vie de l'autre. Le premier groupe tient le haut du pavé et accapare 75% du portefeuille. Suivent très loin derrière les autres risques.

En fait, Africa Re a bâti son portefeuille autour des risques traditionnels : automobile et incendie, pour lesquels elle dispose d'un savoir-faire et d'une capacité suffisante. Le réassureur panafricain

dispose d'une grande marge de progression dans les branches énergie et transport qui nécessitent une technicité particulière et une grande capacité de souscription. Ces deux dernières branches sont placées auprès de marchés spécialisés comme celui du Lloyd's.

A partir de 2007, les statistiques présentées par Africa Re font ressortir séparément les risques incendie et engineering d'un côté et accident et automobile de l'autre.



Atlas Reinsurance Consultants
Courtier en réassurance

www.group-atlas.com/arc

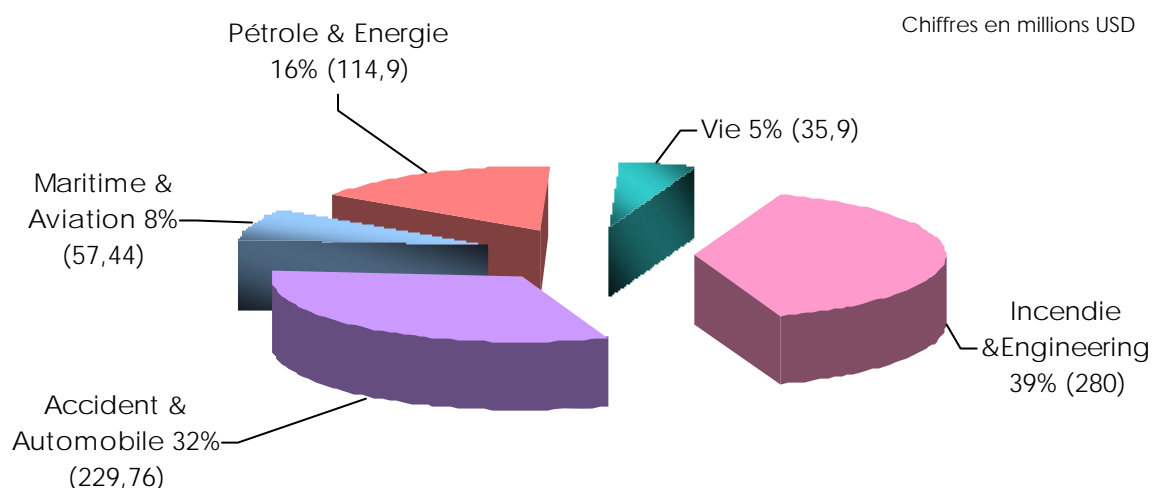


Evolution des primes incendie & engineering et accident & automobile: 2007-2014

	Incendie & engineering		Accident & automobile		Total
	Primes	%	Primes	%	
2007	150,04	40,55%	137,67	37,21%	370
2008	166,86	41,61%	122,35	30,51%	401
2009	225,12	42%	176,34	32,90%	536
2010	256,16	40,79%	228,59	36,40%	628
2011	247,73	39,26%	210,63	33,38%	631
2012	268,01	41,36%	204,57	31,57%	648
2013	254,06	37,92%	210,05	31,35%	670
2014	281,60	39,22%	226,82	31,59%	718

Le portefeuille d'Africa Re est depuis longtemps dominé par la branche incendie-engineering. L'automobile n'arrive qu'en seconde position. La part cumulée de ces deux branches durant la période 2000-2014 est de 73,6%. Ce taux atteint 80% en 2004.

Ventilation des primes par branche en 2014 ⁽¹⁾



Total primes 2014: 718 millions USD

Source : Atlas Magazine

En 2014, les branches incendie et automobile tirent les encaissements avec des parts respectives de 39,22% et 31,59% du chiffre d'affaires. Ces branches devancent largement les risques transport maritime-aviation, les risques pétroliers, énergie et la vie.

⁽¹⁾ Chiffres entre parenthèses = primes en millions USD



Sinistralité par région

Ratios sinistres à primes moyens par région, période: 2000-2014 ⁽¹⁾

Région	Ratios sinistres à primes moyens par région
Afrique de l'Ouest et du Centre Francophone	34,82 %
Afrique de l'Ouest Anglophone	46,24 %
Afrique de l'Est	46,66 %
Iles africaines de l'Océan Indien	47,30 %
Maghreb	47,99 %
Afrique du Nord-est	56,93 %
Afrique Australe	64,10 %
Affaires internationales	66,72 %
Ratio sinistres à primes moyen d'Africa Re	54,17 %

C'est dans les affaires internationales et en Afrique Australe que les rapports sinistres à primes moyens de la période 2000-2014 sont les plus élevés.

A noter que le rapport sinistres à primes moyen des deux zones précitées est près du double de celui de l'Afrique de l'Ouest francophone qui détient le taux le plus bas (34,82%).

Très bonne performance également de l'Afrique de l'Ouest anglophone, de l'Afrique de l'Est, des Iles africaines de l'Océan Indien et du Maghreb.

Sinistralité par branche

Ratios sinistres à primes moyens par branche non vie, période: 2000-2014 ⁽²⁾

Branches	Ratios sinistres à primes moyens par branche
Incendie & Accident	60,4%
Pétrole & Energie ⁽³⁾	44,57%
Maritime & Aviation	47,76%

C'est dans les branches les moins développées que le rapport sinistres à primes moyen est le plus bas. Sans surprise, l'incendie et l'automobile constituent les branches les plus sinistrées avec un taux moyen de 60,40% sur 15 ans. Malgré ce chiffre, la marge de souscription d'Africa Re reste confortable dans ces deux branches.

⁽¹⁾ [Voir détails en Annexe V](#)

⁽²⁾ [Voir détails en Annexe VI](#)

⁽³⁾ Classification introduite à partir de 2003



Frais de gestion

Evolution des frais de gestion: 2000-2014 ⁽¹⁾

Année	Frais généraux/Primes émises brutes	Frais d'acquisition/Primes émises brutes	Ratio frais de gestion ⁽²⁾
2000	5,80%	31,79%	37,59 %
2001	5,82%	26,88%	32,69%
2002	4,26%	22,99%	27,25%
2003	3,03%	24,60%	27,64%
2004	2,71%	24,33%	27,04%
2005	4,36%	29,27%	33,63%
2006	4,38%	25,80%	30,19%
2007	4,44%	25,25%	29,69%
2008	4,34%	25,90%	30,23%
2009	4,26%	23,55%	27,81%
2010	4,31%	25,75%	30,06%
2011	4,96%	24,09%	29,05%
2012	4,77%	24,24%	29,01%
2013	5,10%	24,55%	29,65%
2014	5,26%	25,20%	30,46%

Source : Atlas Magazine

Les frais de gestion comprennent les frais généraux ou frais d'administration et les frais d'acquisition ou commissions versées pour acquérir les affaires.

Les frais généraux ou frais d'administration

Longtemps contenu à moins de 5%, le taux des frais généraux accuse une augmentation en 2013 et en 2014, années durant lesquelles il grimpe respectivement à 5,10% et 5,6% des primes émises. Ce taux pourrait continuer d'augmenter en 2015 du fait du recul du chiffre d'affaires.

A titre de comparaison, en 2014, la SCOR, cinquième réassureur mondial a réalisé un taux de frais de gestion de 4,98% et Hannover Re, référence en la matière, affichait quant à elle, un taux de 2,58%.

Les frais d'acquisition ou commissions versées

C'est en abaissant son taux d'acquisition qu'Africa Re peut, à l'avenir, consolider à son niveau actuel son ratio combiné.

Les marchés directs africains sont dominés par les intermédiaires qui prélèvent, à la base des taux de commissionnement élevés. Cette situation pénalise Africa Re par rapport à ses concurrents internationaux.

En Afrique, la réassurance proportionnelle est encore importante. Le coût élevé d'acquisition des affaires par les assureurs directs se répercute donc sur les traités proportionnels et affaires facultatives acceptés par Africa Re.

En 2014, le taux d'acquisition d'Africa Re était de 25,2% alors que ses concurrents internationaux, dont les portefeuilles comprennent beaucoup de traités non proportionnels, sont autour de 20%.

(1) Voir détails en Annexe VI

(2) Calculé comme suit: (Frais généraux/Primes émises brutes + Frais d'acquisition/Primes émises brutes)



Ratios combinés

Evolution des ratios combinés bruts: 2000-2014 ⁽¹⁾

Année	Ratios combinés bruts
2000	84,41%
2001	83,43%
2002	80,16%
2003	84,26%
2004	87,37%
2005	97,56%
2006	86,09%
2007	90,17%
2008	92,48%
2009	90,46%
2010	88,18%
2011	83,11%
2012	88,11%
2013	82,39%
2014	79,92%

Source : Atlas Magazine

Avec 97,56%, l'année 2005 enregistre le ratio combiné le plus élevé. Depuis cette date ce ratio a nettement baissé pour terminer pour la première fois depuis l'existence de la compagnie sous la barre des 80% en 2014.

Ces performances sont dues à des taux de sinistralité extrêmement bas surtout dans la zone Afrique de l'Ouest qui enregistre un taux de sinistralité moyen de 34,82% au cours des 15 dernières années. L'Afrique de l'Ouest francophone et l'Afrique de l'Est ont également des taux à moins de 50% au cours de la même période.

⁽¹⁾ [Voir détails en Annexe VII](#)



Taux de conservation des primes: 2000-2014

Chiffres en millions USD

Année	Primes souscrites	Primes conservées	%
2000	78	72	92,31%
2001	85	76	89,41%
2002	127	104	81,89%
2003	198	164	82,83%
2004	278	264	94,96%
2005	256	239	93,36%
2006	293	258	88,05%
2007	370	336	90,81%
2008	401	365	91,02%
2009	536	487	90,86%
2010	628	570	90,76%
2011	631	555	87,96%
2012	648	586	90,43%
2013	670	569	84,93%
2014	718	624	86,91%

Source : Atlas Magazine

Malgré un léger recul du taux de conservation en 2013 et 2014 par rapport à 2012, Africa Re conserve en moyenne, entre 85% et 90% des affaires souscrites. La part restante étant rétrocédée.

En fait, le taux de rétrocession dépend de la composition du portefeuille. Plus le portefeuille comprend des risques de pointe énergie, aviation,

etc., plus la rétrocession est élevée. A contrario, un portefeuille essentiellement composé de risques simples comme ceux du particulier (automobile, maladie, etc.) donne lieu à une faible rétrocession.

Le niveau de rétention, la forme des programmes de rétrocession et le coût de la rétrocession sur le marché international sont également des facteurs déterminants du niveau de conservation des primes.



Management

Période: 1977 - 1984

	Fonction	Nationalité
Edward Mensah	Directeur général	Ghana
Kabisi Milanga	Directeur général adjoint	RD Congo
Nabil Mohareb	Secrétaire général	Egypte

Période: 1984 - 1993

	Fonction	Nationalité
Eyessus Work Zafu	Directeur général	Ethiopie
El Noman El Sanusi	Directeur général adjoint	Soudan
Bakary Kamara	Secrétaire général	Mauritanie

Période: 1993 - 2011

	Fonction	Nationalité
Bakary Kamara	Directeur général	Mauritanie
James Abban	Directeur général adjoint (1994 - 1999)	Ghana
Haile Michael Kumsa	Directeur général adjoint (1999 - 2010)	Ethiopie
Ganiyu Musa	Directeur général adjoint (2006 -2011)	Nigeria

Période: juillet 2011 à ce jour

	Fonction	Nationalité
Corneille Karekezi	Directeur général	Rwanda
K.E.N. Aghoghovbia	Directeur général adjoint	Nigeria



Performances d'Africa Re par rapport aux autres réassureurs

Chiffres au 31.12.2014 en USD

Société	Capital social	Chiffre d'affaires	Fonds propres	Résultat net après impôt	ROE
Afrique					
Africa Re	293 731 000	717 525 000	736 925 000	118 504 000	16,08%
Munich Reinsurance Co. of Africa	3 009 300	485 571 000	237 619 500	25 927 500	10,91%
Société Centrale de Réassurance	166 382 000	299 897 550	242 660 075	35 207 863	14,51%
Hannover Reinsurance Africa	6 273 000	265 315 660	64 820 000	956 100	1,48%
Compagnie Centrale de Réassurance	217 360 000	255 169 200	269 640 800	31 826 080	11,80%
Kenya Re	19 651 100	129 932 100	224 503 500	35 230 400	15,69%
RGA Reinsurance Company of South Africa	4 480 000	125 454 000	13 525 000	1 791 000	13,24%
Continental Re	28 655 000	90 813 000	81 639 500	4 727 427	5,79%
SCOR Africa	12 928 500	81 395 250	20 595 000	1 657 692	8,05%
Tunis Re	51 101 000	49 892 201	71 508 412	5 974 091	8,35%
Moyen-Orient					
Saudi Re	266 530 000	148 268 000	217 868 000	2 889 000	1,33%
Kuwait Re	51 304 800	117 021 000	136 898 000	-185 422	-
Arab Re	75 000 000	81 647 636	92 586 948	564 879	0,61%
Gulf Re	200 000 000	55 316 000	180 316 000	-27 326 000	-
Takaful Re	125 000 000	18 429 000	82 310 000	-8 941 000	-
Monde					
Munich Re	714 426 000	59 322 744 000	36 838 000 000	3 854 763 000	10,46%
Swiss Re	37 468 000	33 276 000 000	35 930 000 000	3 500 000 000	9,74%
Hannover Re	146 601 494	17 458 635 000	10 032 546 000	1 198 125 000	11,94%
Berkshire Hathaway	78 313 000	194 673 000 000	243 027 000 000	883 000 000	0,36%
SCOR	1 845 326 000	13 756 069 000	6 964 344 000	622 402 000	8,94%

Source: Spécial Annuaire Réassurance 2016, Atlas Magazine www.atlas-mag.net/article/special-annuaire-reassurance-2016



Annexes

Atlas Magazine met à votre disposition, des annexes détaillées sur l'activité d'Africa Re. Cliquer sur le titre de l'annexe mentionnée, pour accéder directement à l'information concernée.

Annexe I

- [Bureaux régionaux](#)
- [Filiales](#)
- [Bureau de contact](#)

Annexe II

- [Liste des actionnaires:](#)
 - [Etats membres](#)
 - [Actionnaires non-africains](#)
 - [Actionnaires africains](#)
 - [Actionnariat par pays](#)

Annexe III

- [Primes brutes souscrites par région \(période : 2000-2014\)](#)

Annexe IV

- [Primes brutes souscrites par branche \(période : 2000-2014\)](#)

Annexe V

- [Ratios sinistres à primes par région \(période : 2000-2014\)](#)
- [Primes acquises brutes par rapport à la charge sinistre brute, par région \(période: 2000-2014\)](#)

Annexe VI

- [Ratios sinistres à primes par branche non vie \(période: 2000-2014\)](#)
- [Primes acquises brutes par rapport à la charge sinistre brute par branche \(période: 2000-2014\)](#)

Annexe VII

- [Evolution des frais de gestion, du rapport S/P et du ratio combiné : 2000-2014](#)



Le taux de pénétration de l'assurance reste faible malgré le boom économique

Selon le rapport établi par l'Organisation Africaine des Assurances, le marché africain des assurances continue de bénéficier du boom économique des années passées. La croissance est soutenue par les grands projets de construction et l'amélioration du niveau de vie des habitants. La progression du secteur, estimée aujourd'hui à 69 millions USD, restera supérieure à celle du PIB. La solidité du marché sera renforcée sous l'effet combiné des améliorations du cadre législatif, du développement de la bancassurance et des technologies mobiles. Le taux de pénétration, moins de 1% dans certains pays, progressera grâce à ces initiatives. Le manque de personnel qualifié et la concurrence acharnée demeurent un frein au développement de l'assurance en Afrique.

Afrique du Sud

Les doléances des assurés en 2015

Selon les statistiques sud-africaines, 9 784 plaintes ont été déposées contre les assureurs non vie en 2015 contre 10 253 en 2014. La palme du mécontentement revient à l'assurance automobile avec 48 % du nombre total des dossiers de réclamation. En seconde position se trouve l'assurance RC décennale (18%), suivie de l'assurance habitation (8%). Les autres branches non vie recueillent 26% des plaintes. Le nombre important de dossiers de réclamation révèle que certaines clauses des contrats d'assurance restent ambiguës et peu claires. Les difficultés de compréhension des polices et les problématiques d'interprétation expliquent ce phénomène.

Sanlam réduit la voilure en Grande Bretagne mais accroît sa présence en Inde

Alors que Sanlam et Caerus Capital Group avaient trouvé un accord en juin 2015 pour une prise de contrôle par le premier cité de la société de consultations financières, le groupe sud-africain a décidé de faire machine arrière. Il n'investira pas au-delà des 19,9% qu'il détient aujourd'hui. Le nouveau directeur général de Sanlam UK a fait savoir qu'il préférerait se concentrer sur les activités dites traditionnelles, d'autant plus qu'en Grande Bretagne Sanlam dispose déjà de quatre structures spécialisées dans la gestion financière (Sanlam Wealth Planning, Sanlam Investments and Pensions, Sanlam FOUR et Sanlam Securities). Le groupe dispose également de participations minoritaires dans les sociétés Cameron Hume et Nucleus. Parallèlement, Sanlam a reçu le feu vert des autorités indiennes pour l'acquisition de participations directes dans les entités vie et non vie de l'assureur indien Shriram Insurance. La compagnie détient à ce jour une part de 26% dans la holding Shriram Capital, maison mère des deux sociétés d'assurance.

Ghana

Ecobank et Old Mutual développent un produit épargne-retraite

Ecobank Ghana entre en partenariat avec l'assureur Old Mutual afin d'offrir aux clients de la banque un produit « plan épargne-retraite ». Grâce à cette initiative, la banque espère maintenir le niveau de consommation des personnes dont le pouvoir d'achat est susceptible de diminuer à l'âge de la retraite. Les détenteurs d'un compte Ecobank ont la possibilité de se constituer un plan épargne retraite en s'acquittant d'une prime mensuelle. Une somme forfaitaire définie à l'avance est disponible au terme de ce contrat. Selon Old Mutual, ce produit participe activement au développement du taux de pénétration de l'assurance qui n'excède pas 2%.


SIC Insurance améliore sa gestion

SIC Insurance lance son nouveau programme Entreprise Risk Management (ERM) qui lui permet de répondre aux attentes de la Commission Nationale d'Assurance (NIC). Cette dernière s'est lancée dans une révision des polices d'assurance, des processus et des directives afin d'améliorer la transparence du secteur. La démarche était réclamée par l'ensemble des partenaires et des marchés financiers. SIC Insurance s'était engagée il y a un an à revoir sa stratégie, ses processus décisionnels et systèmes d'évaluation afin de mieux gérer les risques auxquels la compagnie fait face.

Mali

La CIMA délivre un agrément à la BCP

La Banque Atlantique, membre du groupe Banque Populaire (BCP) Maroc, a obtenu un agrément pour mener à bien des opérations d'assurance au Mali. La nouvelle société, dénommée Atlantique Assurances Mali (AAM), bénéficiera des synergies offertes par l'ensemble du réseau de la filiale bancaire Banque Atlantique Mali. AAM est détenue pour 70% par BCP et pour 30% par des capitaux maliens.



Ghana Re

GHANA REINSURANCE CO LTD

No. 4 Awudome Ind. Est.
P.o.Box 7509, Accra-North, Ghana.
Tel: 233 030 2220660,
2220697, 2233044
Web: www.ghanare.com
Email: info@ghanare.com

KENYA, Tel: +254 20 3673511
CAMEROON, Tel: +237 99318959

Your Reinsurer of Choice



Kenya

Renforcement des contrôles dans le secteur des assurances

Alors que le durcissement de la supervision dans le secteur bancaire a révélé la faiblesse des politiques de gestion, le domaine des assurances pourrait faire face aux mêmes constatations. Les autorités y ont en effet demandé le renforcement des contrôles. Ce tour de vis mettra sous le feu des projecteurs les problèmes de certaines sociétés d'assurance. Selon l'association kényane des intermédiaires d'assurance, les comptes de certains assureurs présentent des zones d'ombre. Il est donc urgent d'intervenir avant qu'il ne soit trop tard et d'instaurer un modèle transparent. Le Kenya compte 49 assureurs mais peu de diversification dans l'offre de produits. Ce manque de diversification est à l'origine de la chute de rentabilité des sociétés d'assurance.

Nigéria

Les actifs des sociétés d'assurance atteindront 81 milliards USD d'ici 2020

Sunday Thomas, directeur général de l'association des assureurs nigériens (NIA), a annoncé début mai que les actifs des sociétés d'assurance devraient atteindre un montant de 16 000 milliards NGN (81 milliards USD) d'ici 2020. Parallèlement, à la même date, le volume des primes s'élèvera à 6 000 milliards NGN (30 milliards USD). S. Thomas base ses hypothèses sur un affaiblissement de la concurrence entre les différents assureurs. Il parie également sur le développement du segment des risques d'entreprises. Son estimation apparaît cependant optimiste au regard des données actuelles : le chiffre d'affaires des assureurs est actuellement de 312 milliards NGN (1,58 milliard USD) tandis que le montant de leurs actifs s'élève à 715 milliards NGN (3,6 milliards USD).

Ouganda

Progression record des primes d'assurance en 2015

Selon les autorités de régulation (IRA), les primes d'assurance ont connu une croissance de 21,58% à 733 milliards UGX (218,8 millions USD) durant l'année fiscale 2015. En 2014, le marché avait déjà enregistré une hausse de 9%. La forte progression de l'exercice 2015 est due au développement des infrastructures locales, notamment à certains projets comme le barrage hydro-électrique Isimba, l'aéroport d'Entebbe, le pont « Nile Bridge », la voie ferroviaire expresse entre Kampala et Entebbe. L'Etat a considérablement accru le budget alloué au transport et aux grands travaux. Ce budget a été multiplié par deux à 3 300 milliards UGX (985 millions USD) en 2015. La branche vie a également enregistré une importante croissance de 35,67% en 2015.

Une nouvelle loi pour l'assurance maladie

Selon les autorités, le projet de loi ouvrant la voie à un système national d'assurance maladie est finalisé. Il doit être maintenant validé par un vote du parlement. La proposition de loi instaure un financement du système d'assurance santé, basé sur un prélèvement mensuel de 4% sur les salaires. Une contribution équivalente est mise à la charge de l'employeur. Cette nouvelle législation permet au gendarme des assurances de prendre le contrôle des compagnies en difficulté. Elle garantit également une meilleure prise en charge des assurés.

Sénégal

Sonam Vie: le premier contrat d'assurance en unité de compte voit le jour

Sonam Assurances et le groupe financier CGF ont élaboré le premier contrat d'assurance en unité de compte du marché sénégalais. Son lancement officiel a eu lieu le 4 mai dernier en présence notamment du ministre de l'économie. Baptisé Sonam Capital Sérénité, ce produit vise aussi bien les particuliers que les entreprises. Grâce à cette formule, les personnes physiques pourront se construire une épargne diversifiée et bénéficier d'un rendement intéressant. D'un autre côté, les entreprises auront la possibilité d'offrir une retraite complémentaire par capitalisation à leurs salariés.





Plateforme du Lloyd's : lancement d'un consortium assurance aviation

Tokio Marine Kiln Group lance un consortium assurance aviation sur la plateforme du Lloyd's Asie. Ce service donne la possibilité aux courtiers et acheteurs de la région de souscrire une couverture aviation directement sur le portail par le biais de Tokio Marine Kiln. Le syndicat offre une capacité maximale par risque de 15 millions USD pour la garantie corps et 200 millions USD pour la responsabilité civile. Les autres membres du consortium sont : Argo Insurance Agency, Antares Underwriting Services et Allied World Assurance. La gestion du consortium est confiée à Tokio Marine.

Chine

Le marché de la réassurance progressera de 40% entre 2014 et 2018

Selon un rapport de Zion Research, le marché chinois de la réassurance connaîtra une importante progression au cours des années à venir dans les branches vie et non vie. Selon cette étude, le volume des primes de réassurance souscrites, qui était de 35 milliards USD en 2013, atteindra 198 milliards USD en 2020. Le taux de croissance annuel moyen devrait atteindre 40% pour la période 2014-2018. L'apparition de nouveaux produits et une meilleure couverture des catastrophes naturelles expliquent en partie cette forte croissance. A cela s'ajoute la promesse du gouvernement de promouvoir le secteur privé, notamment dans la branche assurance santé.

Inde

Agréments pour 23 réassureurs non-résidents

Les autorités locales (IRDAI) ont accordé un agrément à 23 réassureurs non-résidents, leur donnant ainsi accès aux affaires indiennes pour l'année 2016/2017. Les assureurs indiens auront donc la possibilité de réaliser des placements auprès de réassureurs agréés. Ces agréments ont été délivrés sur la base des soumissions reçues et des recommandations des assureurs locaux et de GIC Re. La liste des réassureurs agréés par l'IRDAI inclut notamment: Ingosstrakh Insurance Company (Russie), Asian Reinsurance Corporation (Thaïlande), Trust Re (Bahreïn), United Overseas Insurance Company (Singapour), Equator Reinsurances Ltd (Bermudes), East Africa Reinsurance Company Ltd (Kenya), Vietnam National Reinsurance Corporation (Vietnam), CICA Re (Togo) et Arab Insurance Group (Labuan).

Hausse des souscriptions vie 2015/2016

Les assureurs vie indiens ont réalisé une solide progression sur affaires nouvelles au cours de l'année fiscale 2015/2016. Le montant des primes des polices d'assurance nouvellement souscrites a bondi de 22,6% à 21 milliards USD. L'assureur étatique LIC reste le principal acteur dans la branche vie avec 77% de parts de marché. La société a souscrit 20 millions de polices nouvelles, soit une hausse du chiffre d'affaires de 24,7%. Dans le secteur privé le nombre de nouveaux contrats d'assurance atteint 6,2 millions pour un chiffre d'affaires en progression de 17,6% sur une année.

Japon

Faible taux de pénétration de l'assurance tremblement de terre

Le taux de pénétration de l'assurance tremblement de terre au Japon reste relativement faible malgré la fréquence de ces événements. Les pertes économiques subies lors des deux séismes d'avril 2016 sont estimées à plus 10 milliards USD. Près de 70 000 sinistres ont été enregistrés, portant les pertes assurées à 2 milliards USD. Près de 8 milliards USD restent donc non assurés. Selon Impact Forecasting, le ratio pertes assurées sur pertes économiques diminue depuis les tremblements de terre de Kobe en 1995 et de Tohoku en 2011. Ce ratio était de 3% lors du séisme de Kobe. Il atteint 17 % six ans plus tard lors de celui de Tohoku. Le taux de pénétration de ce type d'assurance reste néanmoins faible car tous les biens endommagés ne sont pas assurables.

Taiwan

Allianz se sépare d'une partie de son portefeuille vie

Allianz Taiwan Life Insurance et Taiwan Life Insurance sont parvenues à un accord pour la reprise de la filiale vie de l'assureur allemand. Cette cession est conforme à la stratégie d'Allianz qui veut placer ses efforts sur les produits peu gourmands en capital et sur les assurances en unités de comptes qui connaissent un franc succès. Avec les restrictions imposées par Solvency II aux assureurs européens, Taiwan Life Insurance est mieux placée pour gérer ce portefeuille. En termes de primes, Allianz Taiwan Life est la société d'assurance vie multinationale la plus importante du pays en 2015. Cette transaction reste sujette à l'accord des actionnaires et des autorités de tutelle. En cas de feu vert, la transaction devrait aboutir à la fin de l'année 2016.



Signature d'un accord d'échange d'informations entre le CGA et l'ACAPS

Le Comité Général des Assurances (CGA) Tunisie et l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) Maroc se sont donnés rendez-vous à Tunis en marge du Forum Arabe des Superviseurs d'Assurance (AFIRC) les 25 et 26 avril dernier. Les représentants des autorités de contrôle des assurances marocaines et tunisiennes y ont signé une convention de coopération et d'échange d'informations dans le domaine des assurances. L'objectif recherché est la protection accrue des assurés et la stabilité du secteur.

Maroc

L'AMA compte cinq nouveaux adhérents

Wafa assurance, AXA assurances, Atlanta assurance, la Compagnie d'Assurance Transport (CAT) et la SCR ont annoncé leur adhésion à l'Association Marocaine des Actuaires (AMA). Leur intégration à cette association fait suite à l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre dernier qui en a modifié les statuts. Désormais, une nouvelle catégorie de membres peut adhérer à l'AMA qui espère attirer d'autres sociétés.

Zurich complète sa gamme assurance automobile

Zurich Assurances met sur le marché une nouvelle police d'assurance automobile appelée «Taawid Rapide». Ce produit est destiné à simplifier et accélérer le remboursement des sinistres purement matériels. L'assuré est débarrassé des procédures de déclaration de sinistre. Après avoir été contacté, un représentant de la compagnie prend en charge les formalités de déclaration. Le remboursement est effectué sous 24 heures après la constatation des dommages. Cette couverture est disponible sous différentes formules qui s'adaptent aux besoins de chaque client. Les franchises sont modulables tout comme l'étendue des garanties.

Tunisie

25^{ème} anniversaire d'Afrique Assistance

Afrique Assistance a fêté son 25^{ème} anniversaire le 6 mai 2016 à Tunis. La société domine le marché de l'assistance au Maghreb. Elle est détenue par Mapfre avec une participation de 49% du capital et par de nombreux assureurs tunisiens pour les 51 % restants. Manuel Ocon, président de Mapfre Asistencia au début des années 90, en est le fondateur. C'est lors d'un séjour dans le sud tunisien que lui vint l'idée de créer une filiale sur le continent dont il réalise tout le potentiel. C'est donc en Tunisie

qu'est fondée la première filiale du groupe espagnol. Afrique Assistance compte aujourd'hui 80 employés contre 10 en 1991.

GAT Assurances milite pour plus de sécurité sur les routes

Le groupe GAT Assurances entre en partenariat avec l'Association Tunisienne de Prévention Routière (ATPR). Cette association a pour but de promouvoir un programme de sécurité routière. Une action de sensibilisation a été mise sur pied début mai. L'expérience baptisée "Et si on commençait par nous-mêmes", a sollicité la participation des salariés de l'assureur. Il s'agissait de tester l'efficacité des ceintures de sécurité lors de simulation d'accidents. De nombreux badauds ont assisté à cette expérience.

La CARTE Assurances à l'heure numérique

La CARTE met à la disposition du public un portail internet offrant une gamme complète de services en ligne accessible par ordinateurs, tablettes et mobiles. Les assurés et clients potentiels, entreprises ou particuliers, peuvent ainsi entretenir une relation simplifiée et plus directe avec l'assureur. Le site permet entre autres de s'informer, de consulter ses contrats, de visualiser les encaissements passés ou à venir, de simuler des devis, de souscrire en ligne, de payer les primes, etc. Les confirmations des opérations effectuées sont alors réalisées par SMS et emails. Les nouvelles concernant la compagnie sont également disponibles sur Facebook et Twitter.

La vignette automobile va faire son apparition pour les voitures et les cyclomoteurs

Kamal Chibani, directeur exécutif de la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurance (FTUSA), a confirmé le caractère obligatoire de la vignette automobile dès le 1^{er} juillet prochain. Délivrée gratuitement lors de la souscription ou du renouvellement du contrat d'assurance, la vignette devra être collée sur le pare-brise des automobiles et disposée de manière visible sur les cyclomoteurs. Elle sera d'une couleur rose et rédigée en arabe. Les principales caractéristiques du contrat d'assurance y seront mentionnées. Cette décision a été prise par arrêté du ministre des finances afin de simplifier les contrôles de police et lutter contre le défaut d'assurance. Près de 10% des automobilistes roulent aujourd'hui sans assurance.





MOYEN ORIENT

Assurance Takaful: 23,2 milliards USD de primes brutes en 2015

Il y a 10 ans, les primes comptabilisées par les assurances islamiques atteignaient 5 milliards USD. Selon le dernier rapport d'Islamic Financial Industry Services, le chiffre d'affaires de l'assurance Takaful atteint 23,2 milliards USD en 2015. La progression par rapport à l'année 2014 est de 5 %. Les Etats du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) s'accaparent 45 % de ce montant, soit 10,4 milliards USD. Près de 31 % (7,1 milliards USD) reviennent aux pays de la région MENA hors CCG, 22% à l'Asie (5,2 milliards USD) et 2% à l'Afrique sub-saharienne (0,5 milliard USD). Trois pays contribuent à 85 % des primes : il s'agit de l'Arabie Saoudite (37%), de l'Iran (34%) et de la Malaisie (14 %).

Arabie Saoudite

L'Arabie Saoudite victime de nombreuses cyber-attaques

L'Arabie Saoudite aurait subi près de 60 millions de cyber-attaques en 2015, ce qui en ferait le pays le plus ciblé du Moyen-Orient. Le statut particulier du pays et son rôle politique, financier et sécuritaire dans la région expliquent ce phénomène. Le gouvernement saoudien et les entreprises publiques concentrent le plus grand nombre de tentatives de la part des hackers. Les secteurs de l'énergie, des finances et des télécommunications sont également très affectés. Saudi Aramco est l'une des entreprises qui subi le plus d'attaques à l'échelle mondiale.

Négociations autour des assurances obligatoires

Les assureurs saoudiens ont entamé des discussions avec les autorités de tutelle dans le but d'introduire de nouvelles assurances obligatoires. Aujourd'hui, seules l'assurance maladie et la responsabilité civile automobile sont obligatoires. Cumulées, les deux branches représentent près de 80% des primes du marché. A elle seule l'assurance maladie totalise un chiffre d'affaires de 36,4 milliards SAR (9,7 milliards USD), soit 52% du montant des souscriptions. L'assurance automobile s'accapare 29% du marché. Or ces branches sont régulièrement déficitaires. Les assureurs tentent donc de rendre obligatoires d'autres catégories d'assurance. Les discussions englobent l'assurance incendie et celle des sites jugés à risque.

Bahreïn

Les assureurs bahreïnais dénoncent les méthodes d'allocation des grands projets

L'association des assureurs bahreïnais a soumis une pétition à la Banque Centrale afin d'accorder la

priorité aux sociétés d'assurance locales lors de l'attribution des grands projets publics. La plupart de ces projets sont souscrits par des assureurs internationaux par le biais de courtiers étrangers. De ce fait, des montants considérables de primes sont transférés hors du pays. Or, les sociétés locales dégagent des déficits opérationnels, du fait de leur activité dans les branches automobile et maladie lourdement sinistrées. Une participation accrue dans l'assurance des grands projets publics apporterait une diversification non négligeable à leur portefeuille.

Emirats arabes unis

Assurance obligatoire pour les touristes

Le ministère de la santé de Dubaï a présenté fin avril sa stratégie pour renforcer le tourisme médical dans l'Emirat d'ici 2020. Parmi les mesures annoncées figure la mise en place d'une obligation d'assurance pour les non-résidents se rendant à Dubaï pour raisons médicales. Cette couverture à hauteur de 50 000 USD prendra en charge les coûts éventuels engendrés par des complications, les frais d'urgence et le billet retour. Elle sera activée dès sa souscription sur le site internet «Dubai Health Experience».

Plus d'actuaire pour la cotation des polices d'assurance

Les autorités de supervision recommandent à l'ensemble des assureurs en activité dans le pays d'embaucher des actuaire. La tâche de ces derniers est de coter l'ensemble des polices d'assurance commercialisées. Les tarifs doivent résulter de calculs techniques et présenter dans un rapport soumis au conseil d'administration. Une copie de ce rapport sera ensuite expédiée aux autorités de tutelle. La concurrence malsaine qui règne dans le marché est dans le collimateur des superviseurs. Cette annonce vise à freiner la sous-tarification et la lutte désordonnée qui sévit entre les assureurs.





MOYEN ORIENT

Liban

Nouvelle police vie chez Arope:

« Allô....Hayété »

L'assureur Arope a développé un produit de micro-assurance vie disponible uniquement par téléphone mobile. Le contrat, qui s'adresse à tout individu âgé de 18 à 60 ans, ne comporte que deux obligations : résider au Liban et posséder d'une ligne de téléphone mobile. Contre le paiement d'une prime modeste, l'assuré dispose une assurance vie à hauteur de 5 millions LBP (3 300 USD) et d'une assurance décès dans le cas où ce décès résulte de maladie, d'accident, guerre passive ou terrorisme. Pour être assuré, il suffit d'envoyer un sms à un numéro spécifique en indiquant « 1 », « 2 » ou « 3 » pour spécifier la durée de l'abonnement qui peut être mensuel, hebdomadaire ou quotidien. Un numéro de certificat d'assurance est alors expédié au client avec un lien vers le site web pour compléter le dossier. L'assurance est annulable à tout moment.

Oman

Formation des cadres des compagnies d'assurance

Les autorités de tutelle (CMA) recommandent aux assureurs de mettre en place des plans de formation pour leurs cadres. Le CMA a lancé une campagne de développement des compétences des cadres de l'industrie de l'assurance. Début mai,

un protocole d'accord a été signé avec l'institution étatique College of Banking and Financial Studies. Grâce à ce partenariat, les cadres omanais bénéficieront d'une aide pour obtenir une qualification professionnelle auprès du London Chartered Insurance Institute. De nombreux autres programmes de formation verront le jour dans les prochains mois. Sur les 1888 employés du marché, 1298 sont Omanais, soit 69 % de la force de travail.

Sinistres incendie d'origine électrique

Les assureurs omanais font campagne pour que les résidents ne négligent pas l'assurance de leur domicile notamment à l'approche de l'été. Selon les statistiques locales, la hausse des températures accroît le risque de départ de feu suite à un problème électrique. Les sinistres engendrés par les dysfonctionnements des installations électriques chez les particuliers et les entreprises sont fréquents lors de la saison chaude.




AVENI-RE

Siège social : immeuble C.R.R.A.E - U.E.M.O.A.
Abidjan Plateau 01 BP 2865 Abidjan 01
Côte d'Ivoire Tél. : (225) 20 21 90 15 / 20 30 13 70
Fax : (225) 20 21 90 20 / 20 30 13 74
Site web : www.aveni-re-ci.com
E-mail : info@aveni-re.com

LE REASSUREUR DE PROXIMITE



Fitch Rating: les résultats des réassureurs vont se détériorer en 2016

Les principaux réassureurs ont publié des résultats en baisse pour le premier trimestre de l'année 2016. C'est le cas pour Hannover Re avec -3,1%, de Scor -2,9% de Swiss Re -14,65%, de Munich Re dont le bénéfice trimestriel a plongé de 45,5% à 430 millions EUR (486 millions USD). Selon Fitch Rating la rentabilité de la réassurance va diminuer en 2016. La pression à la baisse des tarifs, la surcapacité, les taux d'intérêt bas ne jouent pas en faveur des réassureurs. Le rendement sur fonds propres devrait donc reculer de 9,9% en 2015 à 8,1% en 2016. En revanche, les primes nettes sont attendues en légère hausse à 95,7 milliards USD (contre 94,8 milliards USD en 2015). Ce climat morose est favorable aux fusions et acquisitions.

Allemagne

Abaissement du taux de rendement garanti

Le gouvernement allemand ne veut plus être contraint de sauver les assureurs, comme il l'a fait pour les banquiers durant la crise financière. Des voix s'élèvent contre le niveau de rendement garanti des assureurs vie fixé à 1,25% aujourd'hui. Ce taux est jugé trop haut alors que la crainte d'un prolongement de la période de taux faible se confirme de plus en plus. En 2014, la Bundesbank lançait une alerte. Selon elle, plus d'un tiers des assureurs vie ne seraient pas en mesure de préserver leurs critères de fonds propres d'ici à 2023, en cas de maintien des taux d'intérêt à des niveaux bas. Les autorités ont prévenu qu'elles se donnaient la possibilité d'intervenir pour abaisser le taux plancher à 0,9%. Les assureurs vie allemands ont offert en moyenne un taux garanti supérieur à 2% en 2015.

Etats-Unis

7,4 milliards USD de dommages dus aux événements climatiques en 2016

Les événements climatiques survenus entre le 1^{er} juin 2015 et le 30 avril 2016 ont causé de nombreux dégâts aux Etats-Unis. Les dommages économiques s'élèvent à 13,05 milliards USD dont 7,4 milliards USD pris en charge par les assureurs et réassureurs. Près de 7 milliards USD sont dus aux tempêtes. Ces chiffres montrent non seulement que seuls 56% des pertes sont assurées, mais ils révèlent également que l'année en cours risque d'être particulièrement compliquée pour les assureurs et réassureurs engagés dans la couverture des catastrophes naturelles. Depuis 2008, le montant des sinistres assurés occasionnés par les tempêtes atteint, en moyenne, 10 milliards USD par an.

France

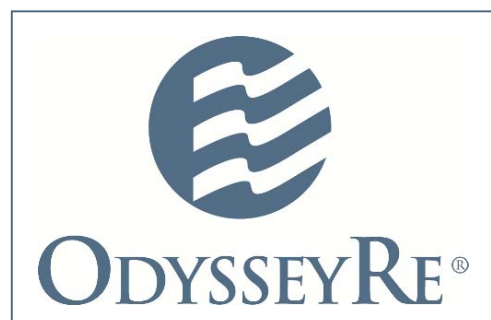
Assurance vie : plus de 5,9 milliards USD non réclamés par les bénéficiaires

L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) révèle que les montants dus aux bénéficiaires de contrats d'assurance vie suite au décès de l'assuré et non réclamés s'élèvent à 5,4 milliards EUR (5,9 milliards USD) au 31 décembre 2015. Cette somme reflète la position des 28 principales sociétés d'assurance vie, soit 90% du marché. Le montant des contrats en déshérence s'accroît régulièrement du fait que leur inventaire n'est pas entièrement achevé. Conformément à la loi Eckert, les indemnités dues et non réclamées depuis plus de 10 ans seront transférées à la Caisse des Dépôts. Selon les évaluations de l'ACPR, ces sommes représentent 1,3 milliard EUR (1,4 milliard USD) au second semestre 2016.

Turquie

Reforme de l'assurance responsabilité civile automobile

La Turquie se lance dans la réforme de l'assurance de responsabilité civile automobile. Cette réforme a été initiée dans le but de réduire les pertes que les assureurs automobile subissent depuis 10 ans, alors même que les tarifs sont en baisse. Les amendements du Code des assurances ont été acceptés par le gouvernement. La nouvelle loi spécifie clairement l'étendue de la couverture qui doit être en conformité avec les conditions du marché et les principes actuariels. Les indemnités seront standardisées afin de permettre aux assureurs de mieux évaluer leurs coûts. Le calcul des indemnités perçues par les victimes d'accidents automobile tiendra compte de l'âge, de l'emploi et des personnes à charge. Les sommes allouées par les juges ne dépendront donc plus des estimations des experts et des témoignages. En 2015, les assureurs ont encouru des pertes de 823 millions USD en responsabilité civile automobile.





Sénégal

21^{ème} Forum de la réassurance africaine

Du 2 au 4 octobre 2016, Dakar, Sénégal
 Site web: www.african-insurance.org

Singapour

6^{ème} Sommet de l'assurance vie en Asie

Les 11 et 12 juillet 2016, hôtel Mandarin Orchard, Singapour
Thème: «Réinventer l'assurance vie à la veille d'une nouvelle ère»
Tél: +65 6372 3178
Fax: +65 6224 1091
Email: michelle@asiainsurancereview.com
Site web: www.asiainsurancereview.com/airlife2016

Monte - Carlo

Les Rendez-vous de Septembre

Du 10 au 15 septembre 2016, Monte - Carlo
Tél: (+377) 92 16 60 53 /52/68
Email: rvs-registration@rvs-monte-carlo.com
Site web: www.rvs-monte-carlo.com

Emirats arabes unis

10^{ème} Conférence sur l'assurance maladie au Moyen Orient

Les 2 et 3 octobre 2016, Dubaï, Emirats arabes unis.
Tél: +65 6372 3185
Email: may@meinsurancereview.com



CICA-RE

Compagnie Commune de Réassurance des Etats Membres de la CIMA

Rating GCR : National (zone CIMA) AA
 International BB+

- ◆ Souscription toutes branches
- ◆ Rétrocessions et échanges avec les partenaires d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient
- ◆ Assistance technique aux cédantes

Un réassureur qui rassure

CICA-RE

07 BP 12410
 Lomé-Nyékouakpoè-TOGO
 Téléphone +228 22 23 62 62
 +228 22 23 62 65
 +228 22 23 62 69
 Facsimile : +228 22 61 35 94
 +228 22 61 35 95
 E-mail: cica-re@cica-re.com
 Web site : www.cica-re.com

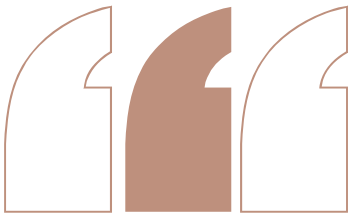


Bureau Régional Afrique Centrale

BP 1176 Douala Bonanjo - CAMEROUN
 Telephone : (237) 233 42 34 37
 Fax : (237) 233 42 34 23
 E-mail: cicaredouala@cica-re.com

Bureau Régional Afrique de l'Ouest

BP 08 BP 1400 Abidjan 08
 CÔTE D'IVOIRE
 Telephone : (225) 22 48 27 30
 Fax : (225) 22 44 36 50
 E-mail: cicareabidjan@cica-re.com



Espagne

Mapfre

Jaime Tamayo est promu au poste de directeur exécutif (CEO) en charge de trois zones : Amérique du Nord, EMEA (Europe, Moyen Orient, Afrique) et Asie Pacifique. J. Tamayo remplace à ce poste Javier Fernández-Cid qui part à la retraite à la fin de l'année en cours. Cette nomination prendra effet en janvier 2017.

France

Association des professionnels de la réassurance (Apref)

Changement de gouvernance à la tête de l'Apref. François Vilnet, président de l'association depuis 2006, sera remplacé par Denis Kessler, PDG de Scor. Ivo Hux, directeur France, Benelux et Suisse de Swiss Re sera chargé de la vice-présidence alors que Patrick Duplan, administrateur et président du comité finances et risques du groupe Humanis, succèdera à Bénédicte Dollfus, déléguée générale depuis 2009. Ces changements dans l'organigramme seront confirmés lors de l'assemblée générale de l'Apref qui se tiendra le 21 juin 2016.

Libéria

West African Insurance Companies Association

Rotimi Fashola, directeur général de la compagnie nigériane Industrial and General Insurance (IGI), est élu président de West African Insurance Companies Association (WAICA). R. Fashola remplace à ce poste Ivan Ayereyreh.

Maroc

Société Centrale de Réassurance

Mohamed Larbi Nali, directeur général de la SCR, quitte la société. C'est Youssef Fassi Fehri, directeur général délégué chargé du pôle stratégie, développement & gestion des opérations, qui est promu à la tête du réassureur marocain.

Oman

Oman Insurance Association

Sayyid Nassir Al Busaidi est élu président du conseil d'administration d'Oman Insurance Association. S. N. Al Busaidi occupe également le poste de directeur exécutif de la compagnie Oman United.

Encore plus proche de vous, toujours plus digne de votre confiance.

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - Gabon - Ghana
Guinée - Guinée Bissau - Mali
Sénégal - Togo - Nigeria

NSIA Participations S.A.
Immeuble Manzi, Rue A. 43 Plateau, 01 BP 1393 Abidjan 01
Tél : (225) 20 31 75 80, Fax : 20 31 75 81
Email : nsiaparticipations@groupensia.com
Site web : www.groupensia.com

NSIA
le vrai visage de l'assurance et de la banque